

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION . . . . .	1
<b>TITRE PRÉLIMINAIRE – La santé mentale et le travail : nouvelles réalités . . . . .</b>	<b>23</b>
Section I - La détérioration de la santé mentale au travail : un problème réel et urgent . . . . .	25
I.1 L’ampleur des problèmes de santé mentale au travail . . . . .	26
I.2 L’évolution des conditions de travail et les conséquences sur la santé psychologique . . . . .	30
Section II - Le cadre conceptuel d’analyse de la santé mentale au travail. . . . .	33
II.1 Les facteurs individuels . . . . .	34
II.2 Les facteurs environnementaux . . . . .	38
II.2.1 Le modèle « stimulus-réponse » . . . . .	38
II.2.2 Le modèle centré sur l’analyse de l’activité de travail . . . . .	42
Section III - L’émergence d’un nouveau facteur de risques : le harcèlement psychologique au travail. . . . .	43
III.1 Le concept de harcèlement psychologique et ses conséquences sur la victime. . . . .	43
III.2 Les causes du harcèlement psychologique au travail et les mesures de prévention. . . . .	47

Section IV - Les stratégies d'intervention les plus prometteuses . . . . .	50
<b>TITRE I – Les fondements et la mise en œuvre du droit à la protection de la santé mentale au travail : la pertinence d'un régime préventif . . . . .</b>	<b>57</b>
Chapitre 1 - Les fondements du droit à la protection de la santé mentale au travail sous le prisme des normes internationales et régionales . . . . .	61
Section I - Le droit à la santé et les normes de l'ONU. . . . .	63
I.1 Le contenu des normes internationales en matière de droit à la santé . . . . .	63
I.2 L'effet des normes internationales en matière de droit à la santé . . . . .	71
I.3 La santé au travail et l'action de l'OMS. . . . .	75
Section II - La protection de la santé au travail et les normes de l'OIT. . . . .	83
II.1 Le contenu des normes de l'OIT en matière de protection de la santé au travail . . . . .	84
II.2 Les nouveaux enjeux en matière de santé au travail et leur impact sur l'action de l'OIT . . . . .	95
II.2.1 L'évolution du concept de prévention. . . . .	95
II.2.2 La protection de la santé des travailleurs et la mondialisation de l'économie . . . . .	98
II.2.3 Les initiatives récentes de l'OIT . . . . .	100
Section III - La protection de la santé au travail et les normes de portée régionale . . . . .	110
III.1 Les normes américaines . . . . .	111

---

III.1.1	Les normes de l'Organisation des États américains . . . . .	111	
III.1.2	Les normes adoptées dans les accords de coopération interétatique en matière de travail . . . . .	115	
III.2	Les normes européennes . . . . .	121	
III.2.1	Les normes du Conseil de l'Europe . . . . .	121	
III.2.2	Les normes de l'Europe communautaire . . . . .	128	
Chapitre 2 - La mise en œuvre de la protection de la santé mentale au travail en droit interne européen : analyse d'une approche fondée sur la prévention des risques psychosociaux . . . . .			145
Section I - L'appréhension de la santé mentale au travail par les pays européens. . . . .			145
I.1	L'initiative des pays européens en matière de prévention . . . . .	145	
I.2	Le contexte juridique européen en matière de réparation des lésions psychologiques . . . . .	151	
Section II - Un cas d'espèce : la protection de la santé mentale au travail en droit belge . . . . .			163
II.1	Un aperçu du régime de sécurité sociale belge . . . . .	164	
II.1.1	Les indemnités pour maladie- invalidité . . . . .	167	
II.1.2	L'assurance contre les accidents du travail . . . . .	170	
II.1.3	L'assurance contre les maladies professionnelles . . . . .	172	

II.2	Les fondements juridiques de la protection de la santé mentale au travail en droit belge . . . . .	175
II.2.1	La <i>Loi relative au bien-être des travailleurs</i> lors de l'exécution de leur travail . . . . .	175
II.2.2	La protection contre la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. . . . .	180
II.2.2.1	Les mesures de prévention de la violence et du harcèlement moral ou sexuel au travail . . . . .	184
II.2.2.2	Les moyens d'action de la personne qui s'estime victime de violence ou de harcèlement . . . . .	188
II.3	Les effets de la législation belge . . . . .	197
II.3.1	La convention collective de travail n° 72 portant sur la prévention du stress. . . . .	197
II.3.2	Le développement et l'utilisation d'instruments de gestion des risques psychosociaux. . . . .	201
II.3.2.1	L'analyse des conditions et de l'organisation du travail par des experts. . . . .	202
II.3.2.2	L'analyse des risques psychosociaux par les travailleurs . . . . .	203
II.3.2.3	Les approches centrées sur les travailleurs individuels . . . . .	204
II.3.3	Le rapport d'évaluation de la Loi du 11 juin 2002 . . . . .	204

<b>TITRE II – Les fondements et la mise en œuvre de la protection de la santé mentale au travail dans le droit applicable au Québec : la nécessité d’un régime préventif . . . . .</b>	<b>215</b>
Chapitre 1 - Les fondements de la protection de la santé mentale au travail au regard des normes relatives aux droits de la personne et du droit civil. . . . .	219
Section I - Les normes constitutionnelles et quasi constitutionnelles . . . . .	220
I.1 Le partage constitutionnel des compétences en matière de santé et de travail. . . . .	220
I.1.1 Les principes généraux applicables au droit du travail. . . . .	223
I.1.2 Le partage constitutionnel des compétences et son impact sur les régimes de prévention et de réparation des atteintes à la santé mentale au travail . . . . .	227
I.2 La protection de la santé mentale au travail et les normes relatives aux droits de la personne . . . . .	235
I.2.1 L’objet et les domaines d’application des chartes des droits de la personne . . . . .	235
I.2.2 Les sources de la protection de la santé mentale au travail selon la Charte québécoise . . . . .	242
I.2.2.1 Les droits à l’intégrité et à la dignité. . . . .	244
A) Les concepts d’intégrité et de dignité . . . . .	245
B) L’application pratique des droits à l’intégrité et à la dignité en milieu de travail. . . . .	258

I.2.2.2	Le droit à la protection contre le harcèlement discriminatoire . . . . .	270
A)	Quelques considérations générales à l'égard du concept de harcèlement et de son évolution. . . . .	273
B)	La responsabilité de l'employeur. . . . .	284
I.2.2.3	Le droit à des conditions de travail justes et raisonnables . . . . .	291
Section II -	Les obligations dérivées du droit civil . . . . .	295
II.1	Les obligations résultant de la responsabilité civile extracontractuelle. . . . .	295
II.1.1	La responsabilité de l'ensemble des acteurs du milieu de travail . . . . .	296
II.1.2	La responsabilité particulière de l'employeur . . . . .	298
II.2	Les obligations découlant du contrat de travail . . . . .	312
II.2.1	L'obligation contractuelle de l'employeur . . . . .	312
II.2.1.1	L'abus de droit . . . . .	313
II.2.1.2	L'obligation de protéger la santé, la sécurité et la dignité de l'employé . . . . .	315
II.2.2	L'obligation de civilité de l'employé . . . . .	320
Chapitre 2 -	La mise en œuvre de la protection de la santé mentale par l'entremise de la législation propre au travail . . . . .	325

---

Section I - La protection de la santé mentale au travail selon le régime de la santé et de la sécurité du travail . . . . .	325
I.1 Un aperçu de la législation québécoise en matière de protection de la santé . . . . .	325
I.2 La protection de la santé mentale selon la <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i> . . . . .	332
I.3 La protection de la santé mentale selon le <i>Code canadien du travail</i> , Partie II . . . . .	346
I.4 La protection de la santé mentale selon le droit des autres provinces canadiennes . . . . .	353
Section II - La protection particulière contre le harcèlement psychologique . . . . .	358
II.1 La protection contre le harcèlement psychologique selon la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	359
II.1.1 L'adoption d'une nouvelle norme minimale de travail . . . . .	359
II.1.2 Le harcèlement psychologique : une notion qui occulte les relations humaines détériorées . . . .	365
II.1.3 L'absence d'un régime intégré . . . . .	378
II.2 Le régime applicable aux entreprises de compétence fédérale . . . . .	382
Section III - La réparation des atteintes à la santé mentale liées au travail . . . . .	385
III.1 Un aperçu du régime de sécurité sociale applicable au Québec . . . . .	386
III.1.1 Le droit à des prestations en cas d'incapacité de travail . . . . .	386

III.1.2	Le financement du régime de sécurité sociale. . . . .	388
III.2	La réparation des atteintes à la santé mentale selon la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> . . . . .	395
III.2.1	Les principes généraux de la réparation . . . . .	395
III.2.2	L'admissibilité des lésions psychologiques à titre de lésions professionnelles. . . . .	399
III.2.2.1	Quelques considérations particulières à l'égard de la notion de maladie professionnelle . . . . .	400
III.2.2.2	La jurisprudence québécoise en matière d'admissibilité des lésions psychologiques. . . . .	404
III.2.2.3	Une comparaison entre l'indemnisation du stress au Québec et dans les autres provinces canadiennes. . . . .	425
III.3	L'exclusivité du régime de réparation . . . . .	435
III.4	Les règles applicables aux entreprises de compétence fédérale . . . . .	448
Section IV	Les pistes de solutions pour favoriser la santé mentale au travail . . . . .	453
IV.1	L'intégration de la protection de la santé mentale dans le régime de la santé et de la sécurité au travail . . . . .	455
IV.1.1	Les dispositions relatives à la prévention . . . . .	456
VI.1.2	Les dispositions relatives à la réparation . . . . .	462

---

IV.2 La promotion de la santé mentale au travail par les politiques publiques . . . . .	469
CONCLUSION. . . . .	473
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	481
TABLE DE LA LÉGISLATION, CONVENTIONS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX. . . . .	527
TABLE DE LA JURISPRUDENCE . . . . .	539
INDEX ANALYTIQUE . . . . .	569